





AVIS DE CONCOURS

 CENTRE DE GESTION de la fonction publique territoriale	Centre organisateur  Au cœur de l'emploi public local Labouereux et Chumunioù		 Morbihan
Centre de Gestion des Côtes d'Armor	Centre de Gestion du Finistère	Centre de Gestion d'Ille et Vilaine	Centre de Gestion du Morbihan

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Finistère (CDG29) ouvre et organise, au titre de l'année 2019, pour les collectivités et établissements publics territoriaux des Côtes d'Armor, du Finistère, d'Ille Et Vilaine et du Morbihan

LES CONCOURS D'ACCÈS AU GRADE DE RÉDACTEUR TERRITORIAL Catégorie B

Nombre de postes : ainsi répartis : Concours externe : **48** Concours interne : **50** Troisième concours : **2**

Dates et lieux des épreuves :

Epreuves écrites d'admissibilité : **jeudi 3 octobre 2019** dans les Côtes d'Armor (22), le Finistère (29) et le Morbihan (56).

Epreuves orales d'admission : **janvier 2020** dans le Finistère (29).

Conditions d'accès :

■ CONCOURS EXTERNE :

Ouvert aux candidats titulaires d'un baccalauréat de l'enseignement secondaire ou d'un diplôme homologué au niveau IV, ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007.

A titre dérogatoire aux conditions de diplômes exigées par les statuts, le concours externe est ouvert aux pères ou mères de famille d'au moins trois enfants, aux sportifs de haut niveau, aux possesseurs d'une équivalence de diplôme délivrée selon les modalités définies par le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 modifié et produite au plus tard le premier jour des épreuves, soit le 3 octobre 2019.

■ CONCOURS INTERNE :

Ouvert aux fonctionnaires et agents publics des collectivités territoriales, de l'Etat, des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux de la fonction publique hospitalière (article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986), aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions (soit le 28 mars 2019), comptant au moins quatre ans de services publics au 1^{er} janvier 2019.

Ce concours est également ouvert aux candidats justifiant de quatre ans de services auprès d'une administration, un organisme ou un établissement d'un Etat membre de la Communauté européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'espace économique européen autre que la France dont les missions sont comparables à celles des administrations et des établissements publics dans lesquels les fonctionnaires civils exercent leurs fonctions, et qui ont, le cas échéant, reçu dans l'un de ces Etats une formation équivalente à celle requise par les statuts particuliers pour l'accès aux cadres d'emplois considérés (article 36 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984).

Les candidats doivent être en position d'activité à la date de clôture des inscriptions (soit le 28 mars 2019).

■ TROISIEME CONCOURS :

Ouvert aux candidats justifiants, au 1^{er} janvier 2019, de l'exercice pendant quatre ans au moins :

- Soit d'une ou plusieurs activités professionnelles privées, **quelle qu'en soit la nature** ;
- Soit d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ;
- Soit d'une ou de plusieurs activités accomplies en qualité de responsable, **y compris bénévole**, d'une association.
- Par dérogation, les activités syndicales des candidats bénéficiant d'une décharge d'activité de services ou mis à disposition d'une organisation syndicale sont prises en compte.

Nature des épreuves :

Consulter la brochure d'information sur le site www.cdg29.bzh, dans la partie préinscription en ligne ou contacter le CDG29 pour plus d'informations.

Période et modalités d'inscription :

→ **RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION : du 26 février 2019 au 20 mars 2019 inclus auprès du CDG29 :**

- **par préinscription** sur le site Internet du CDG29 : www.cdg29.bzh, minuit, heure métropole, dernier délai.
Une borne d'accès internet est disponible au CDG29 pour effectuer la pré-inscription. En cas de difficultés d'accès, contacter le CDG29 au 02 98 64 11 30.
- **autres modalités** : contacter le CDG29 au 02 98 64 11 30.

→ **RETOUR DES DOSSIERS D'INSCRIPTION : du 26 février 2019 au 28 mars 2019 :**

- **par voie postale** au CDG29 (le cachet de la Poste faisant foi),
- **à l'accueil** du CDG29, jusqu'à 17 H 00, dernier délai.

L'inscription via Internet effectuée par un candidat ne sera validée qu'à réception du dossier d'inscription imprimé par le candidat, accompagné des pièces justificatives.

L'inscription devra être effectuée sur le dossier original délivré par le CDG29 ou téléchargé sur le site www.cdg29.bzh.

Tout dossier d'inscription, posté ou déposé, même dans les délais, insuffisamment affranchi, faxé ou transmis par message électronique, photocopié ou recopié sera considéré comme non conforme et refusé. De même que tout dossier présentant un défaut d'adressage.

En cas de dépôt dans un bureau de poste, bien vérifier que l'enveloppe contenant votre dossier d'inscription sera oblitérée avant la date limite de dépôt des dossiers. Il est vivement recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour s'inscrire.

Le CDG29 se réserve la possibilité de modifier les dates et lieux communiqués.

**CDG29 - Service Concours - 7 boulevard du Finistère - 29000 QUIMPER - ☎ : 02 98 64 11 30 -
Adresse mail : concours@cdg29.bzh - Site internet : www.cdg29.bzh**